

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 150 (2005)  
**Heft:** 8-9

**Artikel:** Témoignage de deux sous-officiers : Armée 95 et "chute" vers l'Armée XXI  
**Autor:** Weck, Guy de / Meier, Niklaus  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346518>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Témoignage de deux sous-officiers

## Armée 95 et « chute » vers l'Armée XXI

La réforme « Armée XXI » a fait l'objet d'amples discussions politiques et militaires. De tels débats permettent d'évaluer un projet de façon théorique; cependant, pour en relever les conséquences pratiques, il faut attendre et comparer. Près de deux ans après le passage au système « Armée XXI », il est temps de faire un bilan, de constater les changements: l'abandon de traditions et de principes considérés comme obsolètes, qui néanmoins avaient fait leurs preuves.

■ Sgt Guy de Weck,  
■ App-chef Niklaus Meier<sup>1</sup>

Or il n'est pas donné à tout le monde de le constater, il faut avoir vécu les deux systèmes pour pouvoir comparer et sentir le vent tourner. Certaines fois, ce sont des détails, mais ce sont justement ces détails qui font qu'une chose vaille la peine d'avoir été faite.

### Regrettables conséquences de l'instruction « moderne » des cadres

Un des grands avantages de l'armée de milice est le mélange de jeunes gens de différentes couches sociales et orientations politiques, qui se trouvent réunis sous les drapeaux. Avoir une armée qui compte parmi ses rangs des esprits critiques, qui ne voient aucune utilité dans la défense militaire, est une *chance inouïe*, qui permet à un système d'évoluer.

Néanmoins, il faut assurer un certain équilibre entre les *motivés* et les *flasques*, de façon à ce qu'il se crée un dynamisme à l'intérieur du groupe, que les uns motivent leurs camarades, alors que d'autres *surveillent* d'un œil critique un engagement, parfois exagéré. Que penser alors d'un système dans lequel les soldats motivés, les futurs cadres, quittent l'école de recrues après quelques semaines, pour aller à l'école de sous-officiers, laissant derrière eux ceux qui ne s'investissent pas... Une école de recrues composée de soldats qui peinent à accepter leur travail et les ordres, qui se font démotiver par l'attitude de leurs camarades, qui n'ont plus de repères!

Jusqu'en 2003, un chef de section, *personne de référence*, menait ses recrues durant quatre mois. Un soldat de l'Armée XXI évolue sous les ordres d'au moins cinq chefs de section différents. De quoi troubler et désorienter! Cadres contrac-

tuels, cadres de cours de répétition, changement de chef de section lors de l'instruction de spécialistes, arrivée des sous-officiers, changement de chef de section lors de l'instruction en formation de combat, arrivée des officiers de milice<sup>2</sup>... Il n'y a plus de continuité dans l'instruction, plus d'esprit de groupe, qui serait cependant essentiel dans l'accomplissement des missions. Plus de point de repère en la personne du lieutenant...

Les futurs cadres de l'Armée XXI ne connaissent pas vraiment les tâches de leurs subordonnés, recrues et sous-officiers, et ils ignorent aussi leur propre tâche, celle d'un cadre de milice! Les futurs gradés quittent l'école de recrues avant l'instruction de spécialistes; ils se sont donc engagés à continuer, sans même savoir à quoi s'attendre, sans avoir pu tirer des enseignements des fautes et des *massacres pédagogiques* que tout cadre de milice aura commis lors de ses premiers jours de paiement de galons.

<sup>1</sup> ER 2003, paiement de galons de sous-officier 2004 et 2005.

<sup>2</sup> Par exemple chez les recrues explorateur de l'ER 23-1, 2004.



*Un Eagle d'exploration.*

Il est à espérer que ce système de sélection des cadres ne se maintiendra pas durant tout le XXI<sup>e</sup> siècle, comme la dénomination «Armée XXI» le laisse craindre. Parfois, il faut revenir en arrière pour évoluer. Un cas d'application serait justement la sélection des cadres: ils avaient fortement profité du système «Armée 95», ayant assumé toutes les fonctions, ayant pu tirer profit des fautes vécues sur le terrain. Il est des domaines qui ne s'apprennent pas dans le *FUM*<sup>3</sup> de l'instruction des cadres actuels!

Citons par exemple les rapports humains dans les relations hiérarchiques. Ces compétences psycho-sociales s'apprennent sur le tas, non dans des bancs d'école. Si un officier de l'Armée 95 pouvait se rappeler, pour en tirer des leçons, ses premiers

contacts avec ses subordonnées lors du paiement de galon de caporal, un officier de l'Armée XXI aura ses premières recrues quand il sera chef de section. Mais il fera les mêmes fautes qu'avait faites avant lui le caporal «95». Un caporal peut se permettre de se tromper, l'officier, par contre, c'est la référence. Plus on est haut, plus on tombe si on se trompe, bien que l'erreur soit humaine! Le nouveau système de sélection des cadres le montre fort bien. Parfois, il faut revenir en arrière pour évoluer...

## A la recherche du temps perdu

Il est incontestable qu'à travers la réforme «Armée XXI» apparaissent de bonnes intentions: une école de recrue prolongée par exemple, avec vingt-

et-une semaines pour une meilleure instruction. Idée merveilleuse! Cependant, le programme d'instruction ne se trouve-t-il pas simplement étalé sur quelques semaines de plus, les résultats n'étant guère convaincants?

Des journées décontractées, sans l'obligation de courir... attendre, se tenir «prêt jusqu'à nouvel ordre», s'ennuyer. Et voilà que les recrues se demandent avec justesse ce qu'elles font encore là, alors qu'elles auraient pu rentrer plus tôt à la maison. Il y a en effet beaucoup de temps libre, ce qui devient vite *trop* de temps, puisqu'à l'armée, on ne peut guère aller s'occuper ailleurs: il faut simplement et bêtement attendre. Il n'est d'ailleurs plus exceptionnel de rentrer un vendredi soir à la maison, sans parler des trois sorties hebdomadaires durant la période d'instruction de base. Reste à savoir si les recrues préfèrent finir l'école de recrues quelques semaines plus tôt ou faire une sortie tous les soirs.

Si l'on oblige les citoyens au service militaire, il est aberrant de prolonger inutilement cette période sous les drapeaux, qui risque de se transformer en période de sommeil sous les bancs.

## Pertes de repères avec la fin de la fierté d'armes

Avec le service militaire, la vie civile passe au deuxième plan. Age, famille, prénom, sans importance aucune! Seul comp-

<sup>3</sup> Führung unteres Milizkader, dénomination des cours de pédagogie et de théorie donnés aux cadres «Armée XXI».

tent grade et fonction. Si on n'a plus que ça, on en devient fier. Fier d'être explorateur ou grenadier, fier d'afficher ses couleurs, son arme, fier de se différencier des autres. Malgré tout le respect pour la camaraderie *interarmes*, la seule camaraderie est celle à l'intérieur de son Arme.

Alors enlever, lors du passage à l'Armée XXI les insignes de fonction sur les tenues de sortie, couper les épauettes pour lesquelles tant de sueur a été versée, c'est enlever l'identité. Sans insigne de grenadier ou de chariste, les soldats perdent leurs points de repères qui sont forcément faibles en raison de l'absence de continuité dans l'instruction. Ils se noient dans une masse dans laquelle personne ne veut plus se dépasser, se motiver.

Il n'a jamais été aisé de motiver un jeune citoyen astreint au service militaire pendant un bel été, alors qu'il aurait tant d'autres choses à faire, mais cette motivation devient extrêmement problématique si l'on ne peut plus recourir à la phrase bien connue de toutes les recrues, toutes armes confondues: «Vous êtes l'élite, vous êtes explorateur et non pas transmission, alors comportez-vous en conséquence! Vous avez des sabres comme insigne, pas une tondeuse à gazon<sup>4</sup>.» Dans les transmissions, on modifie sans doute quelque peu la phrase, il n'en reste pas moins que la référence à l'arme permettait d'inciter les recrues à un certain comportement, qu'il aurait été difficile d'exiger autrement.



*Les explorateurs savent se camoufler...*

Les insignes d'arme gagnaient ainsi en valeur et avaient une fonction d'incitation à un certain comportement: un grenadier savait ce qu'il avait dû accomplir pour se voir attribuer sa grenade, et il n'allait pas pleurer s'il devait marcher dans la boue. Un explorateur avait toujours en mémoire la marche du Stockhorn, épreuve ô combien difficile, mais couronnée de l'attribution de l'insigne d'explorateur sous les premiers rayons de soleil, et il n'allait pas admettre qu'une marche de vingt kilomètres le fatiguât. Il connaissait les références à saint Georges, noble cavalier des temps lointains, et il se comportait comme un cavalier, aussi pendant les sorties. Cela allait de soi!

Ces repères tendent à disparaître avec l'Armée XXI: les recrues ne reçoivent plus un insigne de béret avec une grenade, avec un char, mais l'insigne de leur formation d'application;

que ces jeunes gens soient charistes, grenadiers ou explorateurs, ils n'ont plus des sabres sur leur tenue de sortie, mais un char indiquant la formation mécanisée. Un détail, les insignes? Certes! Mais un détail qui change beaucoup de choses. Les recrues se noient dans une masse dans laquelle personne ne veut plus se motiver, se dépasser.

Telle serait cependant la tâche de l'armée. Les missions qui lui sont confiées, comme l'aide en cas de catastrophe ou finalement la guerre, mettent les soldats dans des conditions extrêmes, qui les forcent à dépasser leurs limites. Avec la nouvelle philosophie «Armée XXI», qui se veut moderne, on accepte les limites que se posent les recrues.

Une marche forcée avec paquetage complet, rythme élevé et fatigue, représente un gros effort physique. Même si, sur le moment, un tel exercice semble

<sup>4</sup> Tondeuse à gazon = char; pour d'autres exemples: les sabres des explorateurs = ciseaux, etc.

très dur, chacun se souviendra avec satisfaction des kilomètres parcourus. Si on portait égard aux petits soucis des soldats (ce qui fait apparemment partie de la philosophie actuelle, du moins dans la compagnie dans laquelle nous avons accompli notre service<sup>5</sup>), on devrait prendre en considération la cloque aux pieds des uns, le mal au dos des autres, le fait qu'un soldat ait fait trop de sport durant le week-end et se sent très fatigué. Des exercices un peu durs deviennent alors impossibles. Or, ce sont justement ces épreuves, physiques et mentales, que les soldats recherchent implicitement sous les couleurs gris-vert! Comme le mentionnait fort justement un article <sup>6</sup> paru

fin 2004: «De telles méthodes [...] sont toujours en vigueur dans le monde des sports où l'on pousse les intéressés à leurs limites.» Sans ces défis, le service militaire perd son goût, les soldats diront «On ne fait rien – qu'est-ce qu'on fait encore ici?» Le service militaire perd sa justification comme «école de la nation».

Il est fort probable qu'on ait déjà tenu de tels propos lors du passage à l'Armée 95, et on en fera de même quand le système militaire subira sa prochaine réforme. Le fait d'avoir enlevé les insignes sur le béret et la tenue de sortie n'est aussi qu'un détail, n'exagérons point son importance. Pour notre part, nous

avons recousu les anciens signes d'arme sur la tenue de sortie et remis l'ancien insigne de béret. Des détails!

L'autre jour, une recrue aurait payé trente francs pour les *sabres*. Refus! Il est des choses qui ne se s'achètent pas.

Avec sa réforme «XXI», l'armée a essayé de s'adapter à une société qui a de la peine à lui définir un but. L'institution militaire se trouve dans une crise existentielle, se met en question, s'adapte – des procédés en soi fort louables – mais perd ainsi son *identité* et son caractère.

G. W.; N. M

## Etats-Unis: Rumsfeld demande des crédits pour des mini-bombes nucléaires

Au début de l'année 2005, le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld a plaidé devant une commission du Sénat pour réactiver un programme de faisabilité de bombes nucléaires. Elles sont destinées à pénétrer en profondeur dans des bunkers souterrains. Ce projet, lancé en 2002, avait été annulé à la fin 2004 par le Congrès, au vu d'études financières montrant que la production de l'arme coûterait quelque 500 millions de dollars au Trésor américain. Mais l'administration Bush a demandé une nouvelle ligne de crédit de 8,5 millions de dollars l'an prochain pour ce projet et indiqué qu'elle aurait besoin de 14 millions de dollars supplémentaires pour achever d'ici 2007 les études de faisabilité de cette arme, baptisée «*Robust Nuclear Earth Penetrator*», qui est nécessaire car l'arsenal américain ne dispose pas d'armes pouvant neutraliser des cibles enterrées dans des tunnels ou sous des montagnes, a expliqué M. Rumsfeld.

Lorsque ce projet de nouvelle arme avait été évoqué aux Etats-Unis, des experts et des parlementaires avaient souligné qu'elle allait à contre-courant du principe de la dissuasion car cette arme nucléaire était destinée à devenir une arme tactique. La crainte d'une possible dissémination de la radioactivité avait également été évoquée. La puissance de la RNEP pourrait être dix fois supérieure à celle de la bombe d'Hiroshima.

<sup>5</sup> ER 23-1, 2004, compagnie d'explorateurs.

<sup>6</sup> RMS N° 11-12/2004, p. 18 ss.